



BILAN

LE MANDATURE 2013-2018

« UNE LONGUEUR D'AVANCE »

Depuis 2013, les cinq ambitions de notre projet de mandature ont constamment animé notre action. Clé de la durabilité de notre secteur, **l'approche économique** a toujours été défendue comme le socle indispensable des projets que nous avons accompagnés. Notre agriculture conserve ainsi sa place de leader régional. Qu'ils soient individuels ou collectifs, les projets accompagnés ont pu bénéficier des meilleures expertises de nos équipes, avec des interventions liées aux **spécificités des territoires drômois**.

Ce souci d'excellence, allié à une ouverture assumée sur des thématiques innovantes (biodiversité, agroforesterie, alimentation, transition énergétique...) ont permis la **concrétisation de multiples partenariats** tant avec des collectivités qu'avec des acteurs agricoles. La Chambre d'agriculture se place ainsi en fédérateur des initiatives, au plus près des attentes. Ce qui répond à notre objectif **d'accroissement de visibilité**.

Après cinq ans, **le pari est atteint** : la Chambre d'agriculture est un excellent partenaire des agriculteurs, des entreprises et des collectivités, source d'un nouveau développement pour plus de vie dans les territoires. Après cinq ans, notre agriculture drômoise n'a cessé d'attirer des jeunes. Les surfaces en bio et la diversité des cultures ont progressé, la présence de signes de qualité s'est multipliée.

Mais les attentes des consommateurs évoluent et se complexifient, les exigences réglementaires s'accumulent et les marchés restent soumis aux prix mondiaux. Les défis à relever sont titanesques. **Sachons garder les pieds sur terre** pour écrire une nouvelle page de l'histoire agricole de notre département. Nous partons avec une longueur d'avance !

Anne-Claire VIAL, Présidente



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME

145 Av. G. BRASSENS - CS 30418
26504 BOURG-LES-VALENCE Cedex
Tél : 04 75 82 40 00

www.synagri.com/drome

DEVELOPPER L'APPUI AUX CHEFS D'ENTREPRISE



Satisfaire le besoin des agriculteurs en informations, appuis, conseils techniques, économiques, réglementaires, administratifs est une des orientations principales assignée en début de mandature, aux deux services Développement des Filières, et Entreprise, ce dernier créé à cette fin.

Le contrat est rempli avec plus de 8 000 contacts par an entre agriculteurs et conseillers, chiffre en constante évolution favorable.

Les quelques données en encart démontrent la volonté de la Chambre d'agriculture de déployer une offre de service performante, composée de prestations et de formations adaptées. Certaines ont touché le double de bénéficiaires (offre technique, appui PAC, enregistrement des pratiques), d'autres se sont étoffées (appui dossier PCAE, projet bâtiment et PV) ou renouvelées (Zoom numérique, plan de fumure, épandage). Certaines enfin sont pleinement éprouvées comme l'accompagnement à l'installation, la transmission, l'appui stratégique... A cela s'ajoutent les quelques 100 formations mises en œuvre chaque année, touchant 700 agriculteurs pour actualiser et partager des connaissances et compétences.

Pour aller plus loin encore et faire des conseillers des collaborateurs résolument tournés vers l'écoute et le besoin des agriculteurs, 1 200 d'entre eux se sont déjà vus affecter un référent. Cette démarche a pour vocation de se développer.

Une offre adaptée, des conseillers experts à l'écoute et disponibles : objectif atteint



Zoom sur...

RÉSEAU BIENVENUE A LA FERME



- 80 adhérents au réseau Bienvenue à la ferme plus de 10 nouveaux porteurs de projets agritouristiques accompagnés par an (Gîte, camping chambre d'hôte, ferme découverte...)
- 9 marchés à la ferme
- 3 marchés de pleins vents

- 12 Points de ventes collectifs
- 22 ateliers de transformation tant sur les produits carnés que sur les produits végétaux

INSTALLATION

- 400 candidats à l'installation rencontrés au PAI
- 50 agriculteurs souhaitant cesser leur activité au PAT
- 55 projets d'installation avec DJA accompagnés en moyenne
- 40 agriculteurs s'installant sans DJA dans le cadre du chiffrage de leur projet et (ou) de la déclaration de leur activité
- 150 nouveaux installés suivis dans leur installation

ACCOMPAGNEMENT

- 30 agriculteurs accompagnés dans la réflexion autour du développement/de l'évolution de leur structure
- 50 agriculteurs rencontrant des difficultés dans le cadre du dispositif Rebondir 26

Chiffres clés

Formation des agriculteurs

En moyenne chaque année :

100 sessions de formation proposées

150 jours de formation réalisés

1 000 agriculteurs(trices) porteurs de projet et salariés agricoles formé(e)s

Plus de **95 %** des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits (organisation, qualité des intervenants)

600 personnes formées
« Certiphyto »

Formation des salariés agricoles

60 sessions de formation

618 salarié(e)s formé(e)s

Des actions innovantes

- Animation de groupe d'entreprises GRH (programme SECURISE'RA)
- Co-construction d'un programme de formation avec le FAFSEA, la MFR Anneyron pour qualifier des chefs d'équipe saisonniers dans la filière arboricole

Appui au pilotage d'exploitation

500 agriculteurs abonnés à des outils d'enregistrement Mes P@rcelles, ZEPHIR

50 réalisations par an (plan de fumure- épandage)

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU MONDE RURAL

Parce que l'agriculture est une composante forte de l'identité des territoires drômois, la Chambre d'agriculture a privilégié la proximité et l'écoute des acteurs locaux, avec le souci de prendre en compte les dynamiques locales.

Avec nos antennes, dotées de compétences variées, avec nos Comités d'Actions et de Projet, nos priorités ont été l'émergence de projets portés par les agriculteurs, la co-construction d'initiatives avec les Intercommunalités ainsi que l'appui à la structuration des filières. Le sens donné à la mandature, de contribuer au maintien d'un tissu rural dynamique au cœur duquel l'agriculture a toute sa place, s'est traduit par la reconnaissance de solidarités entre acteurs, la concrétisation de partenariats intersectoriels et la recherche d'adaptations empreintes de triple performance.

Ainsi, l'agriculture se positionne comme étant en capacité de répondre aux attentes locales (alimentation, énergies renouvelables, tourisme, préservation des ressources) tout en conservant le potentiel économique et humain de nos filières longues qui façonnent la Drôme.



Zoom sur...

APPUI AUX PROJETS DE FILIÈRES

- l'IGP Abricot des Baronnies (50 producteurs)
- la Poire de Moras (12 producteurs)
- l'Amande de Provence (11 producteurs)
- l'Ail Drômois (50 producteurs)
- le veau rosé (11 éleveurs)
- les volailles fermières (26 éleveurs)
- les opérateurs économiques en PPAM (8 entreprises)
- la production de Clairette (150 vignerons)
- le plan départemental ovin (60 éleveurs)

ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS LORS DE LA RÉFORME DE LA PAC 2014-2020

800 accompagnements à la déclaration PAC par an

Autres types d'accompagnement :

- 4 lettres d'actualité PAC diffusées auprès de 750 agriculteurs

FAVORISER LA CONSOMMATION DE PRODUITS LOCAUX

- Participation à la démarche AGRILocal
- Formation et accompagnement de plus de 200 agriculteurs



Chiffres clés

- construction des projets alimentaires territorialisés (PAT) des Baronnies et du Royans Vercors
- mise en place de **8 CAP** (Comité d'Actions et de Projets), instance de réflexion et d'émergence de projets. Plus d'une vingtaine d'initiative mûries et proposées aux EPCI

- des **partenariats** engagés avec :
 - la Région
 - le Département
 - 6 intercommunalités
 - 1 PNR
- **480** exploitants accompagnés dans le cadre de leur arrêt d'activité et transmission à un repreneur
- **103** projets bâtiments accompagnés, de l'avant-projet au permis de construire

- **133** dossiers de demande de subvention modernisation élevage déposés / 33 PCAE 4.11 par an
- **31** diagnostics énergétiques à l'échelle de l'exploitation

PROMOUVOIR UNE AGRONOMIE ALLIANT PERFORMANCE ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE

Les exploitations drômoises ont la particularité par la diversification de leurs systèmes de productions d'être très proches des fondements de l'agroécologie. L'environnement sociétal et réglementaire contribue nécessairement à une adaptation des pratiques.

Cette évolution, nécessite néanmoins que son impact ne remette pas en cause la viabilité de l'exploitation.

Contribuer à la compétitivité des exploitations

Pour cela, l'engagement d'agriculteurs volontaires dans ces évolutions de pratiques nous permet, de tester l'impact sur les systèmes et de promouvoir ces nouveaux itinéraires. Initié dès le début de la mandature, nous suivons des exploitations représentatives en arboriculture et grandes cultures /semences au sein d'un réseau ferme dephy labellisé Ecophyto.

Les premiers résultats sont encourageants dans l'ensemble, mais nous mettons également en évidence les limites de réduction pour certaines productions.

L'agroécologie est également prise en compte au sein des productions animales avec la question de l'autonomie alimentaire.

L'accompagnement de groupes d'agriculteurs est une priorité pour cette mandature. En effet, ces collectifs sont des lieux de diffusion du conseil, de création de réseaux entre pairs ou de réponse collective aux enjeux d'une agriculture écologiquement intensive.

Les dynamiques agro-écologiques se sont développées sur:

- l'implantation de différentes espèces et associations permettant de limiter les intrants et rendre plus autonome l'éleveur tout en s'adaptant au réchauffement climatique
- l'agriculture de conservation (semis sous couvert, engrais vert, techniques simplifiées de travail du sol, évolution des rotations...)
- l'agriculture de précision (autoguidage, modulation de doses de semis et d'intrants, le numérique et les technologies connectées pour l'amélioration du pilotage des productions, l'utilisation des drones pour le développement des lutttes alternatives et l'amélioration du positionnement des applications,...)
- les pratiques alternatives et le développement de l'agriculture biologique



Zoom sur...

LES RÉALISATIONS

- création de groupes agro écologiques et TCS et dans le cadre du marché de l'Agglo de Valence et sa charte DAF
- signature du 4^{ème} accord-cadre de gestion quantitative concertée de la ressource en eau concernant plus de 2 000 exploitations irrigants
- réalisation de la Procédure Mandataire pour les 1 100 irrigants individuels drômois
- création d'une vingtaine de groupes de producteurs (partage d'expériences et de savoir-faire)
- mise en place de productions en faveur de l'approvisionnement de plus 45 entreprises en 6 ans

Chiffres clés

3 700 abonnés aux bulletins « Zooms »

300 producteurs informés et accompagnés à la conversion à l'agriculture biologique

300 producteurs souscrivant annuellement un conseil technique individuel lié à la performance des productions



40 journées annuelles de démonstrations sur l'évolution des pratiques

18 captages prioritaires suivis afin de promouvoir les pratiques en faveur de la qualité de l'eau

11 aires collectives de lavage de pulvérisateurs en fonctionnement regroupant 152 agriculteurs

9 aires en projet regroupant 166 agriculteurs (7 projets bien avancés – 2 en phase d'émergence)

ENCOURAGER L'INNOVATION ET LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES



La performance économique des exploitations et des filières est primordiale dans un contexte de compétition internationale. Dans la Drôme, elles peuvent compter sur l'engagement historique de la Chambre d'agriculture dans l'expérimentation (8 % du budget).

Les travaux des stations expérimentales ont évolué pour intégrer de nouvelles réalités : une agriculture moins consommatrice de produits phytosanitaires, une agriculture confrontée à un climat en forte évolution, une agriculture qui doit intégrer l'arrivée du numérique dans son pilotage.

Autant de pistes déclinées sur nos sites d'Etoile, de Mévouillon, sur la plate-forme des Techniques agro-écologiques et Biologiques (TAB) mais aussi dans le cadre des réseaux DEPHY, en lien avec les Instituts techniques nationaux.

Si chaque année ces sites accueillent des centaines d'agriculteurs afin de partager et transférer les résultats, il apparaît que les exploitations sont elles aussi des lieux d'innovation. L'opération INNOV'ACTION a été spécialement construite pour donner la parole à ces agriculteurs innovants.

La notoriété de la Drôme n'a cessé de croître avec la montée en puissance du Salon Tech&Bio lors des 3 éditions de la mandature.



Zoom sur...

LES MOYENS HUMAINS

Une équipe d'une trentaine d'agronomes œuvre tous les jours pour :

- trouver des solutions face aux impasses techniques en réalisant chaque année plus 60 essais

- acquérir des références pour accompagner le changement des pratiques des exploitations à partir de 25 exploitations engagées dans les réseaux DEPHY

- participer aux travaux des 5 stations expérimentales régionales SEFRA (fruits), SENURA (noix), SERAIL (légumes), AGFEE (grandes cultures), ARDEMA (PPAM)



LA PLATEFORME TAB

Plateforme TAB (Techniques Alternatives et Biologiques), est un ensemble de parcelles de 20 ha, dédié à l'expérimentation de systèmes de cultures innovants et moins dépendants des intrants en grandes cultures, semences, arboriculture, légumes de plein champ et plantes aromatiques. Depuis 2011, la Chambre d'Agriculture de la Drôme et ses partenaires se sont associés sur la plateforme.

Trois enjeux majeurs :

- préserver les ressources naturelles : l'eau, la biodiversité et le sol
- maintenir la compétitivité des filières agricoles rhône-alpines
- développer l'agriculture biologique.



Chiffres clés

3 éditions du salon Tech&Bio

18 000 visiteurs en moyenne

28 portes ouvertes Innov'Action

**INNOV'
ACTION**

ETRE UN ACTEUR MAJEUR DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'espace agricole est au cœur de nombreux enjeux (urbanisme, zonages environnementaux, alimentation, loisirs...).

La Chambre d'agriculture assure une action continue pour le maintien des 200 000 ha de SAU. Elle a à cœur de suivre et donner un avis spécifique à chaque procédure et document d'urbanisme. En s'appuyant sur la notion « Éviter, Réduire, Compenser » inscrite au code de l'environnement, la Chambre d'agriculture s'attache à préserver le potentiel de production agricole, réduire l'impact des projets d'aménagements et négocier les protocoles de compensation.

Avec une volonté forte d'interagir avec les collectivités territoriales, la Chambre d'Agriculture a construit des partenariats en faisant de l'agriculture une richesse économique et patrimoniale de chaque territoire. En fonction des partenaires, l'expertise de nos collaborateurs a été positionnée sur des sujets tout aussi stratégiques les uns par rapport aux autres :

- Préserver le foncier agricole,
- Accompagner l'installation et la transmission des exploitations
- Maintenir et développer le potentiel économique de l'agriculture
- Favoriser la création et le renouvellement d'emplois agricoles
- Promouvoir une alimentation saine et un approvisionnement local
- Développer l'agritourisme.
- Agir pour une agriculture respectueuse de l'environnement, garante de la qualité des paysages et de la préservation des ressources.
- Contribuer à la production d'énergie renouvelable

Enfin, persuadée que les agriculteurs sont des acteurs incontournables de la préservation de la biodiversité, la Chambre d'Agriculture s'est engagée aux côtés des apiculteurs, des chasseurs, du conservatoire des espaces naturels, de la LPO Drôme...



Zoom sur...

FONCIER

301 procédures d'urbanisme suivies et dossiers d'urbanisme étudiés, dont 227 ont donné lieu à un courrier d'avis ou de remarques.

Participation à 684 réunions dans le cadre de procédures d'urbanisme

BIODIVERSITE - AGROFORESTERIE

Développement de la biodiversité fonctionnelle sur les exploitations agricoles en partenariat avec la ligue de protection des oiseaux de la Drôme, la fédération de la chasse de la Drôme et l'Association de Développement de l'Apiculture AURA. Plus le partenariat avec Agroof pour développer l'agroforesterie

Plus de 1 000 ha/an de CIPAN favorables à la biodiversité semées grâce à nos partenaires la Fédération départementale des Chasseurs de la Drôme et la Région.



Chiffres clés

Urbanisme

10 protocoles d'indemnisation réalisés (expropriation, dégâts causés aux cultures, surinondations)

1M € d'indemnités calculées

70 projets d'aménagement suivis :

- infrastructures : projets routiers (déviations, échangeurs, voies vertes...), servitudes aéroportuaires, ouvrages d'électricité (parc éoliens, pylônes...)
- lutte contre les inondations : PPRI, SLGRI, ouvrages de surinondation.
- projets environnementaux : espaces naturels sensibles, servitudes de protection des captages, projets de reméandrage des cours d'eaux.

Nos partenaires financiers

